

COMMUNE DE
GARNICH



SCHOUL
GARNICH



Rentrée
Scolaire

2020

2021

Schoul**bu**et

Vun der Gemeng Garnich

Sommaire

2	Préface	5	Représentants des parents
3	Éditorial	6	Rentrée et vacances scolaires
4	Comité d'école	7	Horaires de cours et bibliothèque
4	Organigramme	8	La charte scolaire
5	Commission scolaire	11	La santé à l'école

PRÉFACE



Vanessa Dondelinger
Présidente du comité d'école

Chers élèves et chers parents,

j'ai le plaisir de vous adresser les premiers mots de la rentrée scolaire 2020/2021. Merci à tous ceux qui ont contribué à la nouvelle édition du Schoulbuet.

Nous sommes tous conscients du fait que l'année passée a constitué un grand défi avec l'apparition du coronavirus qui a bouleversé la vie publique de chacun d'entre nous. La fermeture des écoles a mis sens dessus dessous le fonctionnement de l'école et nous avons dû nous adapter à la nouvelle situation. Avec la nouvelle du soir du jeudi, le 12 mars, que les écoles seront fermées à partir du 16 mars, les enseignants ont fait un énorme effort afin de réorganiser les cours d'un jour à l'autre. Il fallait en tout cas assurer les apprentissages des enfants. Ainsi, les enseignants ont procédé à une restructuration des cours, ont organisé des vidéo-conférences pour maintenir un contact étroit avec leurs élèves et le cas échéant apporté les devoirs à la maison. Ainsi, ils ont organisé huit semaines de « Schoul doheem ».

Tout d'abord, je tiens à remercier le comité d'école et les enseignants pour leur précieux travail au cours de l'année. Chacun d'entre eux a donné son maximum dans l'intérêt des

enfants. Je voudrais adresser un très grand merci à la direction de Pétange, à la maison relais de Garnich et à la commune pour leur collaboration et leur soutien pendant la phase du confinement et surtout leur assistance en vue de la préparation des deux rentrées du 25 mai et du 29 juin. Les rentrées des enfants se sont déroulées sans grandes difficultés parce que nous nous sommes concertés en permanence et nous sommes restés solidaires. Tous les enseignants tiennent à remercier vous, les parents, pour votre patience et votre endurance pendant et après le confinement. La « Schoul doheem » n'était pas toujours évidente et elle a seulement été possible à cause de la collaboration de tous les acteurs. Finalement, le plus grand merci doit revenir aux enfants. Vous avez fait de votre mieux pendant les huit semaines à la maison, vous vous êtes adaptés à chaque situation et vous vous êtes montrés plus que responsables en ce qui concerne les mesures sanitaires qui ont dû être prises au sein de notre école.

Malheureusement un grand nombre de nos activités de l'année n'ont pas pu avoir lieu, notamment notre classe verte et notre fête d'été pour en nommer les plus grandes. Nous espérons pouvoir organiser l'année prochaine.

Nous sommes contents que notre cour de récréation a pu être embellie par les deux classes du cycle 4.2 à l'aide d'un atelier de graffiti ensemble avec Monsieur Alain Welter. Ce projet va être poursuivi au cours des années suivantes afin de moderniser notre cour de récréation et notre école.

La mission de l'école reste cependant inchangée. Nous souhaitons maintenir le goût d'étudier chez les enfants, les motiver et guider à travers leurs apprentissages et approfondir leurs connaissances en élaborant des situations d'apprentissages adaptées à leurs besoins afin qu'ils deviennent des adultes responsables et instruits.

Chaque enfant est encadré par une équipe pédagogique qui a comme mission de superviser son parcours scolaire et de l'amener le plus loin possible tout en respectant son rythme d'apprentissage et la diversité des différents individus.

L'école se remet chaque jour en question et essaie de s'adapter afin d'améliorer continuellement sa qualité et de répondre aux demandes auxquelles elle est confrontée.

Notre charte scolaire que vous retrouvez toujours dans le journal de classe des enfants restera le fil conducteur de la vie scolaire et des différentes activités proposées. Un grand merci aux responsables communaux pour ce magnifique cadeau!

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, nous avons poursuivi nos objectifs du Plan de Développement Scolaire (PDS) en organisant des activités de lecture pour les enfants. Au cours de l'année 2021, le PDS sera clôturé et un nouveau PDS sera établi.

Notre nouveau centre d'apprentissage a connu un grand succès et nous aide à restructurer l'appui pédagogique.

Notre bibliothèque est devenue une grande ressource au niveau de la lecture ce qui montrent les nombreuses visites des enfants et les innombrables emprunts de livres.

Le Schoulbuet contient toutes les informations importantes sur le fonctionnement et l'organisation de notre école. Après la rentrée, les titulaires vous communiqueront les dates des réunions d'informations.

Au nom de tout le personnel de l'Ecole fondamentale de Garnich, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2020/2021 pleine de motivation, d'énergie et de désir de savoir.

Vanessa Dondelinger

12	Précoce & Cycle 1	16	Transports scolaires
13	Cycles 2, 3 & 4	17	Horaires du bus scolaire
14	Cours additionnels / Intervenants	18	Scolarité: informations utiles
15	Offre scolaire lycée Mamer	20	Maison Relais
15	Arrivée à l'école	22	Réckbléck 2019/2020

ÉDITORIAL



Serge Backendorf
Président de la commission scolaire

Chers élèves, chers parents,

L'année passée restera gravée dans nos mémoires avec une ombre au tableau. Pendant huit semaines, les activités dans les écoles et les structures d'accueil ont été suspendues afin de limiter une propagation du virus Covid 19. Ceci impliquait que les enfants ont dû rester à la maison et n'ont pas pu rencontrer leurs copains et copines et que donc leurs contacts sociaux étaient réduits à un minimum. Certaines sorties pédagogiques ainsi que les classes vertes, qui consistent dans un séjour de quelques jours à Liefrange, n'ont pu avoir lieu. Pourtant, il fallait terminer le programme prévu. Cela signifiait que l'enseignement se poursuivait à domicile. Toute la communauté scolaire était mise devant un défi énorme. Des vidéo-conférences moyennant Skype ou Teams ont été organisées ou bien les enseignants ont apporté les devoirs au domicile de leurs élèves. Malgré cet effort, un encadrement spécifique des élèves qui en avaient le plus besoin, s'est avéré très difficile. On ne peut nier que le confinement a provoqué des inégalités dans le domaine scolaire. Ainsi, des cours de rattrapage ont été organisés pendant les vacances d'été de sorte qu'on espère pouvoir récupérer les retards qui sont survenus chez certains élèves. Je remercie à

cette occasion tout spécialement la personne en charge pour son engagement précieux.

Malgré tout, nous devons regarder en avant et nous concentrer sur l'année scolaire 2020/2021. Malheureusement, suite au recalcul du contingent en leçons hebdomadaire disponibles, des classes ont dû être fusionnées. Ainsi, deux classes, notamment celles du cycle 2.2. et du cycle 3.2, ont pratiquement atteint leur limite en nombre d'élèves. Le Ministère a reconnu la problématique et nous a accordé un surplus en contingent. Deux stagiaires-instituteurs soutiendront les enseignantes de ces classes. De même, l'instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (IEBS) restera affecté à notre école. Il s'occupera des enfants qui ont besoin d'un soutien spécifique dans une matière particulière ou qui présentent un retard dans le développement de certaines compétences.

L'éducation précoce fonctionnera cette année de nouveau en deux groupes. En travaillant en petite équipe, un encadrement plus individuel peut être assuré. Les jeunes enfants ont besoin de repères stables qui leur procurent orientation, sécurité et confiance. Il est à noter qu'en dehors des plages d'inscription à l'éducation précoce, ils peuvent profiter d'un encadrement proposé par la Maison Relais.

En général, je constate une bonne concertation entre les acteurs de l'école fondamentale, de la Maison Relais ainsi que de l'administration communale. L'utilisation commune de certaines parties de l'enceinte scolaire, en alternance, à différentes plages horaires est le fruit d'un consensus entre l'école et la structure d'éducation et d'accueil. Une utilisation efficiente des bâtiments évite que les infrastructures soient vides la moitié du temps.

Somme toute, j'observe un engagement

abondant chez tous les acteurs intervenant dans l'éducation et l'encadrement des enfants de notre commune. Je profite de cette occasion pour remercier tout le personnel de l'École fondamentale, de la Maison Relais et de l'administration communale. L'impact de cet engagement et de la bonne collaboration revient à nos enfants.

J'espère que cette année scolaire ne sera plus entravée par le virus Covid 19, alors que certains effets et gestes barrières resteront sûrement incorporés dans notre quotidien. Je souhaite à tout le monde, mais surtout aux élèves, une année couronnée de succès.

Serge Backendorf



Le comité d'école - De gauche à droite: Chris FREYLINGER, Vanessa DONDELINGER, Caroline MAAS.

DONDELINGER Vanessa
présidente du comité d'école
Präsidentin des Schulkomitees

FREYLINGER Chris
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

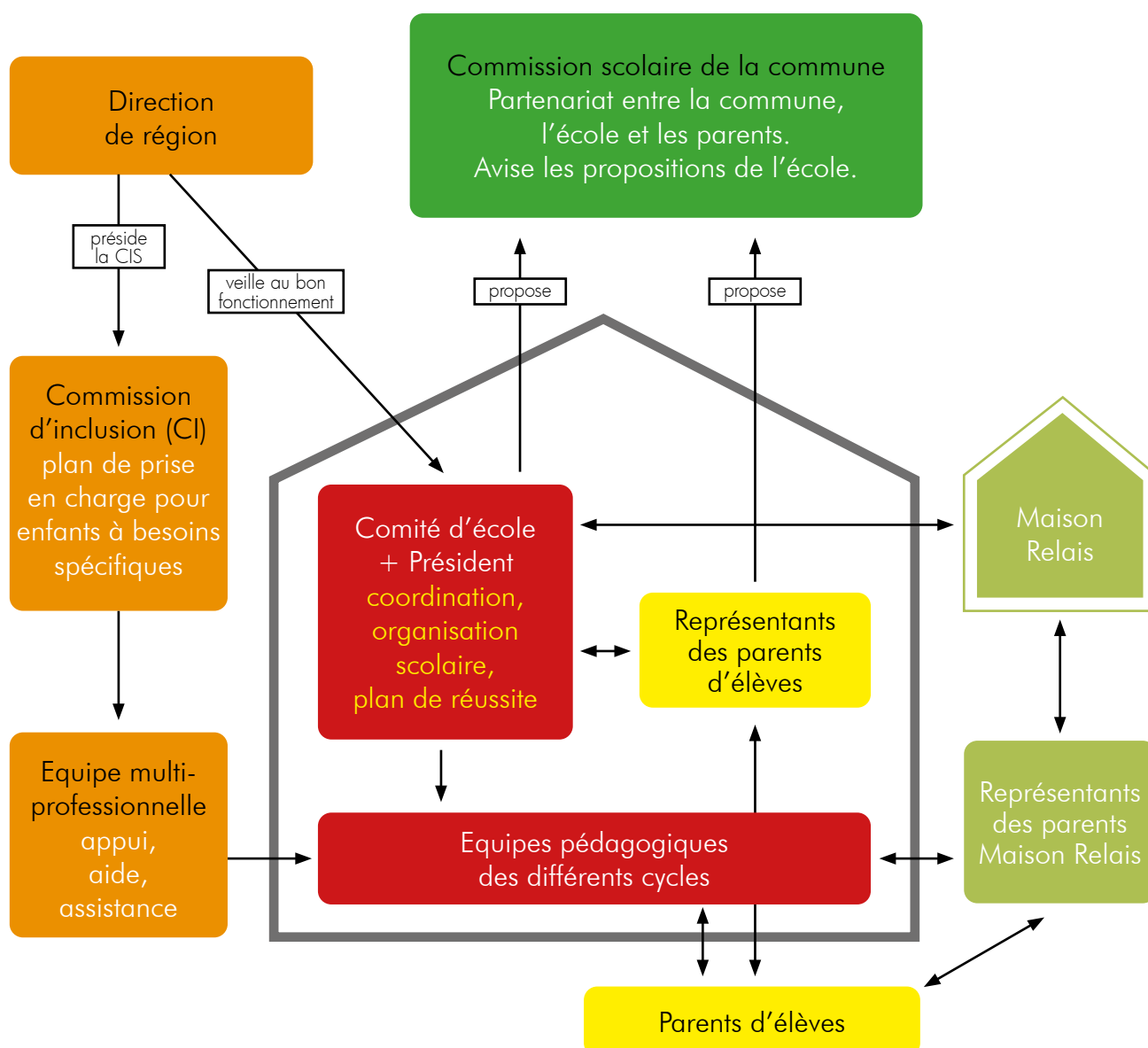
MAAS Caroline
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees



e-mail:

president.comite.ecole@garnich.lu

ORGANIGRAMME



BACKENDORF Serge
président
Präsident

DOS SANTOS MARTINS Pedro
membre
Mitglied

SCHLECHTER-BIX Sandy
représentante des parents
Elternvertreterin

BURELBACH Marc
représentant des parents
Elternvertreter

MAAS Caroline
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

REBROVA Olena
membre
Mitglied

DONDELINGER Vanessa
présidente du comité d'école
Präsidentin des Schulkomitees

GIERSCH-POHS Sylvie
membre
Mitglied

SCHMIT Mireille
secrétaire
Sekretärin



e-mail: mireille.schmit@garnich.lu

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

...

Elterevertrieder

Vun der Grondschoul Garnech



Les représentants des parents d'élèves sont heureux de vous communiquer leur adresse e-mail:

ev@garnich.lu

Si vous voulez avoir des renseignements ou un conseil concernant vos enfants scolarisés, nous vous proposons de nous contacter par courriel ou consulter notre page internet, **<http://elterevertriebung.garnich.lu>** pour les informations plus générales. Vous pouvez également nous joindre sur facebook "Elterevertriedung Garnech" ou nous laisser un message au secrétariat de la commune et nous vous recontacterons dès que possible par téléphone.

D'Elterevertrieder si frou lech hiren E-mail,
ev@garnich.lu, matzedeelen.

Wann Dir eng Informatioun oder e Rot betreffend äre Schoulkanner braucht, kënnt Dir ons per Mail är Froe schécken. Dir fannt ons och op Facebook "Elterevertriedung Garnech" oder Dir kënnt ons iwwert d'Sekretariat vun der Gemeng ee Message hannerloossen. Da melle mir ons bei lech. Allgemeng Informatiounen fannt Där d'ganz Joer op onser Internetsäit, **<http://elterevertriebung.garnich.lu>**.

Sur la photo de gauche à droite:

Elisabeth CONRAD, Jeff KOHNEN, Sandy SCHLECHTER-BIX, Luc KOEHLER, Cidalia TORRES, Marc BURELBACH.



e-mail:

ev@garnich.lu



website:

<http://elterevertriebung.garnich.lu>

Rentrée des classes

Mardi 15 septembre 2020

Fin des cours

Jeudi 15 juillet 2021

AVIS: Rentrée scolaire 2020-2021

L'année scolaire débutera le mardi 15 septembre 2020 à 7:50 heures (cycles 2-4), respectivement 8:00 heures (cycle 1 et précoce).

Les enfants des cycles 1.1 et 2.1, seront accompagnés de préférence d'une personne adulte.

MITTEILUNG: Schulbeginn 2019-2020

Schulbeginn in Garnich und Dahlem ist dieses Jahr am Dienstag, den 15. September 2020 um 7:50 Uhr (Cyclen 2-4), bzw. 8:00 Uhr (Cycle 1 und Précoce).

Die Kinder, die zum ersten Mal den Kindergarten oder die Grundschule besuchen, müssen von einer erwachsenen Person begleitet sein.

VACANCES SCOLAIRES

	DÉBUT - ANFANG	FIN - ENDE
CONGÉ DE LA TOUSSAINT	Samedi - Samstag 31/10/2020	Dimanche - Sonntag 08/11/2020
SAINT NICOLAS	Dimanche - Sonntag 06/12/2020	
VACANCES DE NOËL	Samedi - Samstag 19/12/2020	Dimanche - Sonntag 03/01/2021
CONGÉ DE CARNAVAL	Samedi - Samstag 13/02/2021	Dimanche - Sonntag 21/02/2021
VACANCES DE PÂQUES	Samedi - Samstag 03/04/2021	Dimanche - Sonntag 18/04/2021
FÊTE DU TRAVAIL - jour férié légal	Samedi - Samstag 01/05/2021	
FÊTE DE L'EUROPE - jour férié légal	Dimanche - Sonntag 09/05/2021	
FÊTE DE L'ASCENSION - jour férié légal	Jeudi - Donnerstag 13/05/2021	
CONGÉ DE LA PENTECÔTE	Samedi - Samstag 22/05/2021	Dimanche - Sonntag 30/05/2021
LUNDI DE PENTECÔTE - jour férié légal	Lundi - Montag 24/05/2021	
FÊTE NATIONALE - jour férié légal	Mercredi - Mittwoch 23/06/2021	
VACANCES D'ÉTÉ	Vendredi - Freitag 16/07/2021	Mardi - Dienstag 14/09/2021

HORAIRES DES COURS



Pour des raisons de sécurité, les portes d'entrée sont fermées pendant les heures de classe. En cas de besoin, merci de contacter la titulaire de la classe.



Aus Sicherheitsgründen sind die Eingangstüren während der Unterrichtsstunden zugesperrt. In dringenden Fällen, können Sie die Lehrerin der jeweiligen Klasse anrufen.

PRÉCOCE - GARNICH

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45
13:45 - 15:45		13:45 - 15:45		13:45 - 15:45

Récréations: de ca 11:15 resp. 15:30 jusqu'à la fin

Pausen : von ca. 11:15 bzw. 15:30 bis zum Schluss

Cycle 1 - DAHLEM

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50
14:00 - 15:50		14:00 - 15:50		14:00 - 15:50

Cycle 2, 3, 4 - GARNICH

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45
8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35
9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*
10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05
11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00
14:00 - 14:55		14:00 - 14:55		14:00 - 14:55
14:55 - 15:50		14:55 - 15:50		14:55 - 15:50

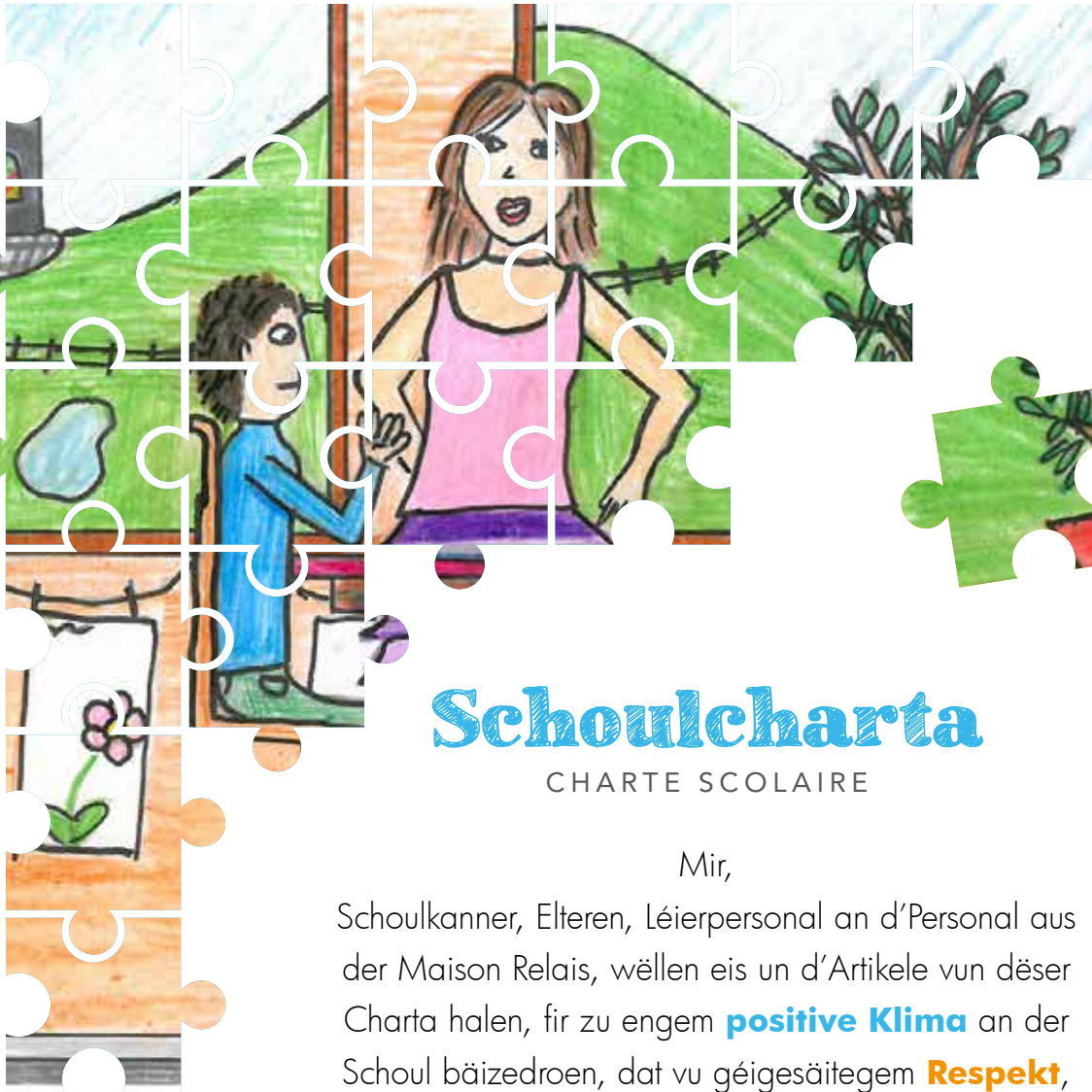
*5x20 min = 100 min = 1h40 de cours assurées par le titulaire de la classe

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque scolaire dans l'école fondamentale à Garnich est ouverte tous les lundis de 13h30 à 14h00 et tous les mercredis de 9h55 à 10h10 (sauf vacances scolaires).

Die Schulbibliothek der Grundschule in Garnich ist jeden Montag von 13:30 bis 14:00 und jeden Mittwoch von 9:55 bis 10:10 geöffnet (außer in den Schulferien).

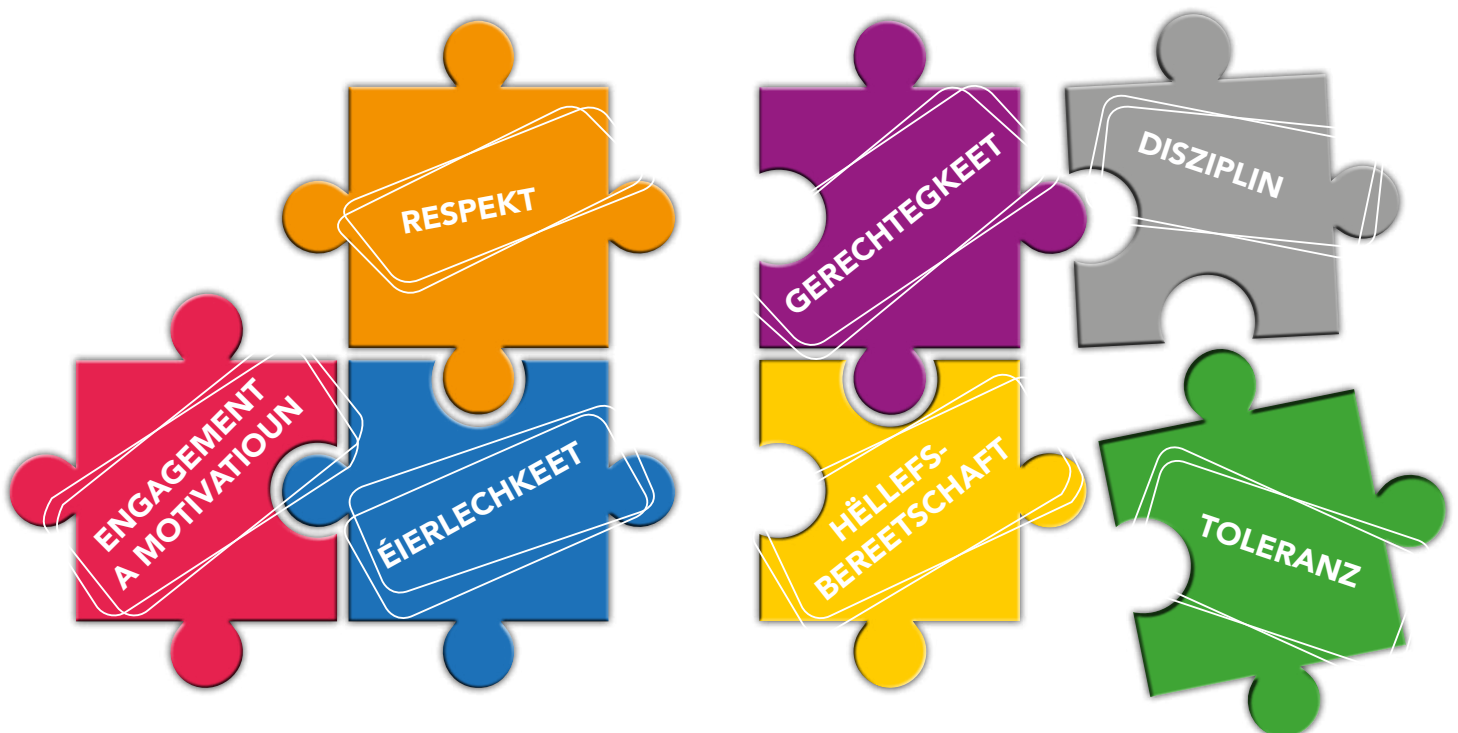


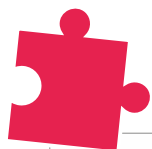
Schoulcharta

CHARTE SCOLAIRE

Mir,

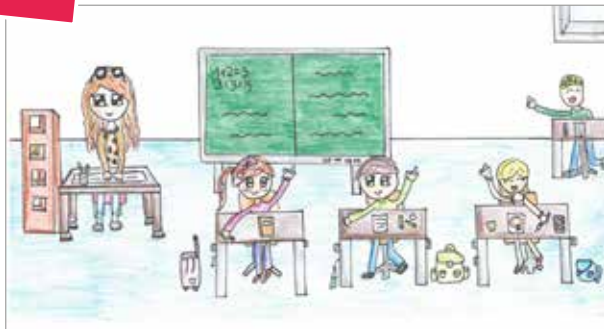
Schoulkanner, Elteren, Léierpersonal an d'Personal aus der Maison Relais, wëllen eis un d'Artikele vun dëser Charta halen, fir zu engem **positive Klima** an der Schoul bäizedroen, dat vu géigesäitegem **Respekt**, **Toleranz** a **Solidaritéit** bestëmmt ass.





Engagement a Motivatioun

Engagement et motivation



Respekt

Respect



Hëllefsbereitschaft

Serviabilité



Gerechtegkeet

Justice



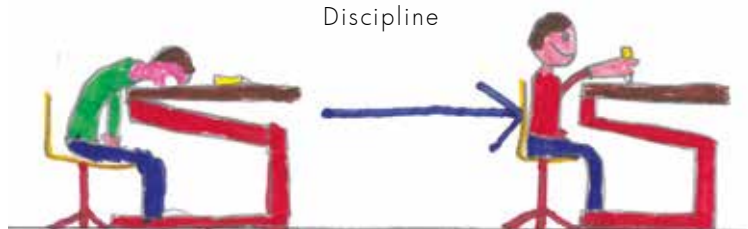
Éierlechkeet

Honnêteté



Disziplin

Discipline



Toleranz

Tolérance



Mir sinn op fir konstruktiv Kommunikatioun a siche matenee Léisungen.

Zu de Grondlage vun eiser Kommunikatioun gehéieren:

- Respekt
- Vertraulichkeet
- Nolauschteren
- Géigesäitegt Verständnis

Fir dass d'Kommunikatioun tëschent den Erwuessene geléngt, gëlle folgend Spillregelen:

- Respekt: Mir si gläichberechtegt Gesprächspartner a jidderee respektéiert deem anere seng Kompetenzen. Léierpersonal an Eltere ginn an hirer jeeweileger Aarbecht a Roll eeschtgeholl a wertgeschätzt.
- Direkt Kommunikatioun: Mir bidden Zäit a Raum a kläre Konflikter direkt mat deene Betraffenen.
- Vertraulichkeet: Eise Motto ass "mateneen, net iwwertenee schwätzen", dofir kläre mir eis Uleies a perséinleche Gespréicher a behandelen dës vertraulich.

Nous sommes ouverts à toute communication constructive et nous cherchons ensemble des solutions.

La base d'une communication constructive se fait sous des conditions fondamentales :

- Le respect
- La confidentialité
- L'écoute
- La compréhension mutuelle

Des règles primordiales valent pour réussir cette communication entre adultes :

- Le respect : nous sommes des partenaires égaux et chacun respecte les compétences de chacun. Les enseignants et les parents sont pris au sérieux et mis en valeur dans leur travail et leurs rôles éducatifs respectifs.
- La communication directe : nous offrons du temps et de l'espace et nous clarifions les conflits avec les personnes concernées.
- La confidentialité : notre devise est de parler ensemble ! C'est la raison pour laquelle nous clarifions nos besoins, demandes et désirs lors d'entretiens individuels et nous les traitons en toute confidentialité.

	LÉIERPERSONAL ENSEIGNANT	ELTEREN PARENTS
Mir wëllenlech besser verstoen. Nous voulons mieux vous comprendre	Mir huelen eis méi Zäit an interesséieren eis fir den Alldag vun de Kanner. Nous nous prenons plus de temps et nous nous intéressons davantage à la vie quotidienne des enfants.	Mir huelen eis méi Zäit an interesséieren eis fir de schouleschen Alldag vun de Kanner. Nous nous prenons plus de temps et nous nous intéressons davantage au quotidien scolaire des enfants.
Kritik bréngt eis weider. La critique est faite pour avancer	Mir sinn op fir Kritik an akzeptéieren se. Mir ginn eis Méi eis Dageslaun net mat an de Kllassesall ze huelen. Nous sommes ouverts à la critique et nous l'acceptons. Nous nous efforçons à laisser notre humeur du jour en dehors de la salle de classe.	Mir sinn op fir Kritik an akzeptéieren se. Mir wäerte künfteg net iwwert d'Schoul an d'Léierpersonal hierfalen, mee mir siche klärend Gespréicher. Nous sommes ouverts à la critique et nous l'acceptons. Nous ne serons pas injurieux envers l'école et le corps enseignant, mais nous rechercherons un dialogue clarifiant.

SANTÉ SCOLAIRE

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe de santé scolaire de la ligue médico-sociale à l'école.

Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la loi modifiée du 2 décembre 1987 et du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire.

Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles:



Prise du poids et de la taille



Analyse sommaire des urines (recherche de glucose, d'albumine et de sang)



Examen sommaire de l'acuité visuelle



Bilan auditif



Surveillance de la carte de vaccination



Bilan de santé réalisé par le médecin scolaire



En cas de besoin: bilan social

VOLET SOCIAL

L'assistante sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental.

L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec:

- le personnel de l'enseignement scolaire
- la direction de région dans l'enseignement fondamental
- la maison relais
- l'administration communale
- la commission d'inclusion (CI)
- d'autres services spécialisés

www.ligue.lu

21-23 rue Henri VII

L-1725 LUXEMBOURG

Tél.: 22 00 99 - 1 | Fax.: 47 50 97

E-mail: ligue@ligue.lu



LIGUE MÉDICO-SOCIALE
MIR HËLLEFEN ZËNTER 1908



VOLET MÉDICAL

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance.

Les observations médicales sont inscrites dans le «Carnet médical scolaire» de l'enfant et gérées en toute confidentialité.

Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens.

La surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du Ministère de la Santé:



Examen bucco-dentaire annuel



Dépistage des troubles visuels par le Service d'Orthoptie et de Pléoptie au Cycle 1



Dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie au Cycle 1



Consultation diététique en cas de besoin



Consultation pour enfant asthmatique (École de l'Asthme) en cas de besoin

PROMOTION ET ÉDUCATION SANTÉ

L'équipe de santé scolaire de la ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé, en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.



ÉCOLE PRÉCOCE

...



6 rue Saint Hubert | L-8356 Garnich
Tél.: 26 37 51 35

CYCLE 1: Éducation précoce

Pour l'année scolaire 2020/2021, 23 enfants sont inscrits.

L'accueil des enfants du précoce se fait dans les locaux de la Maison Relais :

- le matin de 7:00 à 8:00
- en fin de matinée de 11:45 à 12:30
- l'après-midi du lundi, mercredi et vendredi, de 15:45 à 16:30



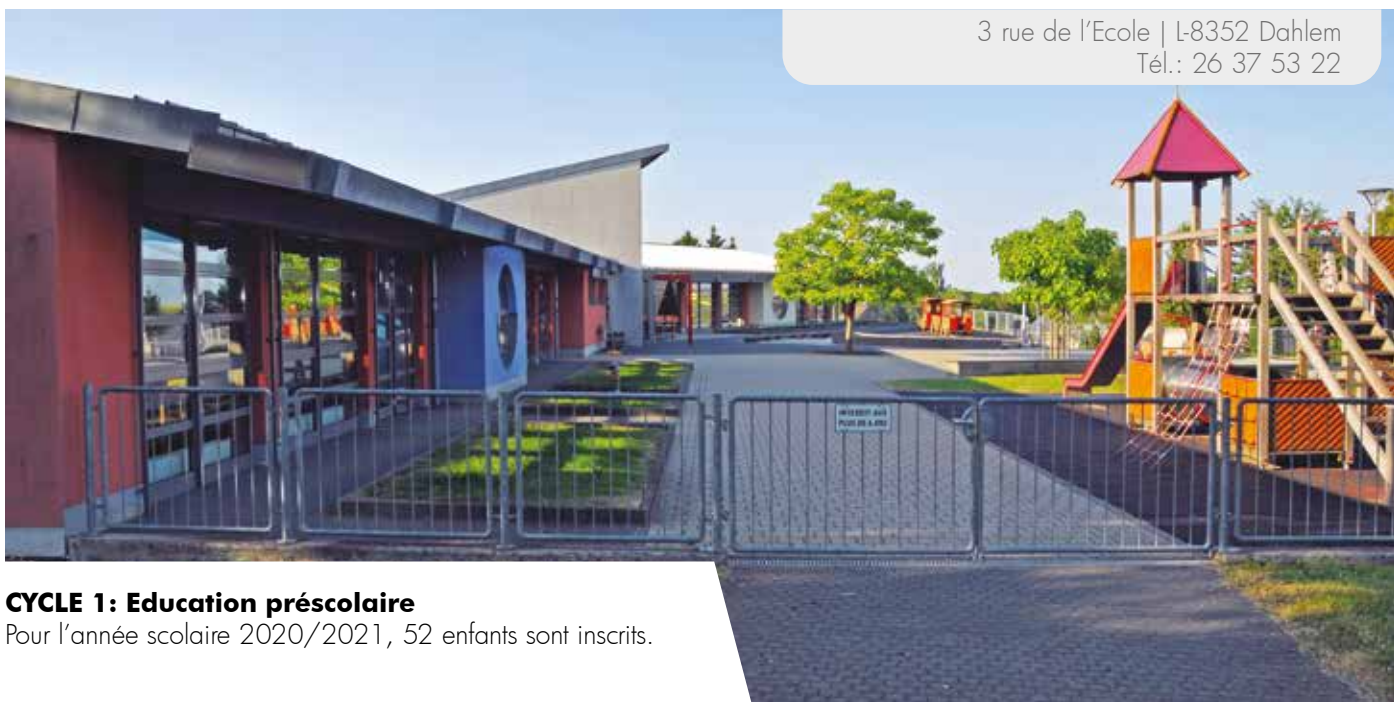
**Koryse
WANLIN**
institutrice
titulaire



**Tina
FALBO**
éducatrice

ÉCOLE PRÉSCOLAIRE

...



3 rue de l'Ecole | L-8352 Dahlem
Tél.: 26 37 53 22

CYCLE 1: Education préscolaire

Pour l'année scolaire 2020/2021, 52 enfants sont inscrits.



**Karin
SIMON**
institutrice
titulaire

CYCLE 1 | Classe 1
Tél.: 26 37 53 21 - 21
Cycle 1: 17 enfants



**Christiane
STIEBER**
institutrice
titulaire

CYCLE 1 | Classe 2
Tél.: 26 37 53 21 - 23
Cycle 1: 18 enfants



**Corinne
LEBLOND**
institutrice
titulaire

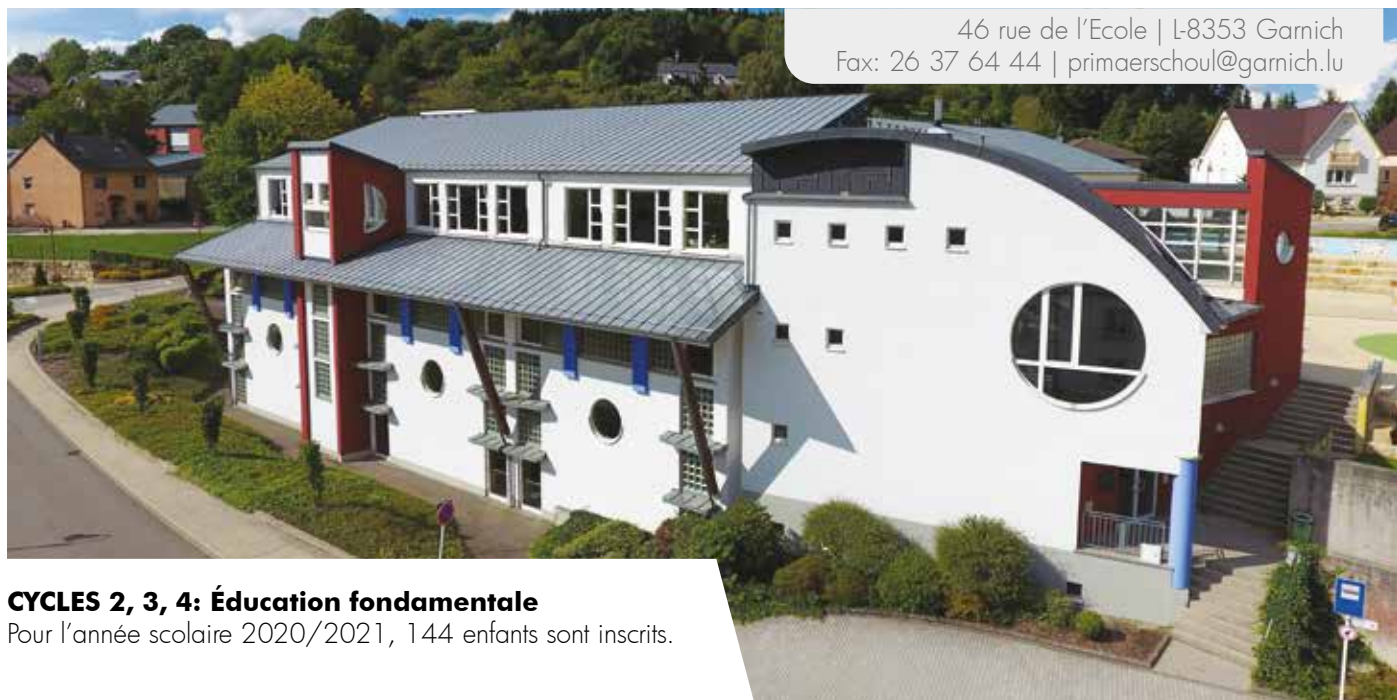
CYCLE 1 | Classe 3
Tél.: 26 37 53 21 - 24
Cycle 1: 17 enfants



**Joëlle
HOFFMANN**
institutrice
1/2 tâche

**CYCLE 1
Classe 2+3**

46 rue de l'Ecole | L-8353 Garnich
Fax: 26 37 64 44 | primaerschoul@garnich.lu



CYCLES 2, 3, 4: Éducation fondamentale

Pour l'année scolaire 2020/2021, 144 enfants sont inscrits.



Martine KOEUNE
institutrice
titulaire

CYCLE 2.1 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 73
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 15 enfants



Fabienne WEIS
institutrice
titulaire

CYCLE 2.1 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 35
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 17 enfants



Danielle SCHWEITZER
institutrice
titulaire

CYCLE 2.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 36
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 23 enfants



Tania BARNIG
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 2.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 36
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 23 enfants



Cindy BRUCK
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 3.1 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 34
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 13 enfants



Marie-Josée TERNES-KOPPES
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 3.1 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 34
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 13 enfants



Sandra RIND
institutrice
titulaire

CYCLE 3.1 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 31
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 13 enfants



Martine BLESER
institutrice
titulaire

CYCLE 3.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 73
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 23 enfants



Caroline MAAS
institutrice
titulaire

CYCLE 4.1 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 76
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 11 enfants



Véronique VERMAST
institutrice
titulaire

CYCLE 4.1 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 65
Bâtiment "Mëttelst Gebei"
Inscrits: 11 enfants



Vanessa DONDELINGER
institutrice
titulaire

CYCLE 4.2

Tél.: 26 37 64 - 64
Bâtiment "Mëttelst Gebei"
Inscrits: 19 enfants

COURS ADDITIONNELS



**Chris
FREYLINGER**



**Florence
DELVIGNE**



**Alicia
HANSEN**



**Olivier
GILSON**



**Natalia
AIRES DE
JESUS**



**Carlo
PACE**

Instituteur
spécialisé dans
la scolarisation
des élèves
à besoins
particuliers ou
spécifiques
(I-EBS)

INTERVENANTS



DIRECTION
DE RÉGION

Direction de région de l'école fondamentale

Directeur: **WEINTZEN Marco**
Directrice-adjointe: **POIGNARD Nadine**

4, rue Pierre Grégoire
L-4702 PETANGE

secretariat.petange@men.lu



MÉDECINE
SCOLAIRE

Infirmière en pédiatrie / Assistante sociale

Centre Médico-Social
23 Grand-Rue, L-4575 Differdange

Tél: 58 56 58 - 1



MÉDECINS

**Dr. Véronique
HORNICK**
généraliste

**Dr. Paule
ERNZEN**
généraliste

**Dr. Marlène
STEICHEN**
dentiste



DÉCEMBRE 2019: DON À L'ASSOCIATION "APIA"

Le corps enseignant en collaboration avec l'administration communale de Garnich avait invité à son Marché Saint-Nicolas. Ceci en date du 4 décembre 2019 à l'issue de la traditionnelle distribution de sachets de friandises.

Le public était au rendez-vous et ainsi le bénéfice de 1500 € a été remis à l'association « APIA » (Association des Parents et Infirmités Adultes de la Fondation Kräizbiereg a.s.b.l.).



BTS Bâtiments et Infrastructures - BTS Professions Immobilières						
Brevet de Technicien Supérieur (BTS)						
Diplôme de fin d'études secondaires			Diplôme de technicien	DAP*	CCP**	*Diplôme d'aptitude professionnelle **Certificat de capacité professionnelle
1C	1G		1T			
2C	2G		2T	3è année	3è année	
3C	3G	3G	3T	2è année	2è année	
Sections B, C, G-URBS, G-COMED	4G	4G	4T	1ère année	1ère année	
Classes supérieures de l'ESC	Division technique générale (GIG, GA3D)	Division des professions de santé (GPS)	Technicien en génie civil (TPGC)	DAP (DB,CR,MC,PF,TM)	CCP (CR,MC,PF,TM)	
	Classes supérieures de l'ESG		Formation professionnelle			
orientation	orientation					
4C						
5C	5G			5AD/5P		classes d'initiation professionnelle (CIP)
6C	6G			6P		classes d'accueil / d'alphabétisation classes de cohabitation
7C	7G			7P		
Enseignement secondaire classique	Enseignement secondaire général					

*Diplôme d'aptitude professionnelle

**Certificat de capacité professionnelle

ARRIVÉE À L'ÉCOLE



Dans un souci de sécurité et de surveillance des élèves nous vous prions d'attendre vos enfants en dehors de la cour d'école.

Avant le début des cours, nous vous serions grés de pratiquer le «kiss and go». Les enfants à partir du Cycle 2 sont assez autonomes pour venir seul dans la cour d'école et y rester sous la surveillance des enseignants.

A la sortie d'école vous pouvez attendre votre enfant à l'arrêt de bus, dans la montée de l'arrêt de bus vers la poste ou tout simplement près du parking de la rue de la Montée.

Nous aimerions aussi vous rappeler, toujours dans un souci de sécurité, qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs.

Vous avez 2 parkings à votre disposition : l'un se trouve dans rue de la Montée et l'autre, dans la rue de l'École en face de la Maison Relais.

Au cas où votre enfant aimerait venir à l'école en vélo, sachez que l'école dispose désormais d'un parking-vélo situé dans le préau.

Veillez svp à ce que le vélo puisse être attaché pendant les heures de classe et équipez votre enfant d'un casque.

Sur le chemin de l'école

L'administration communale s'engage, ensemble avec tous les usagers, à assurer à nos enfants la meilleure sécurité sur leur chemin vers l'école.

A cette fin, elle a fait élaborer avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs conseils spécialisé un plan de déplacement vers l'école ou l'arrêt du bus scolaire.

Les récentes enquêtes auprès des élèves et de leurs parents ont fourni une analyse complémentaire de la sécurité des parcours vers l'école.

Parallèlement à ces enquêtes, des zones 30 ont été introduites dans les quartiers résidentiels de la commune et différents travaux ont été ordonnés pour améliorer la sécurité des piétons.

Afin de montrer à vos enfants de façon compréhensible le meilleur chemin vers l'école, les logos "Quaki", développés en collaboration avec l'école fondamentale, ont été dessinés sur les trottoirs des deux côtés des passages piétons.

Nous invitons les parents à rappeler régulièrement à leurs enfants de n'emprunter pour des raisons de sécurité que le chemin d'école muni du logo "Quaki".

Dans ce même contexte, et en raison des nombreux retours positifs, on rappelle que la « Rue de la Montée » et la « Rue de l'École » à Garnich sont fermées en période scolaire entre 7h30 et 8h05 pour toute circulation. La fermeture des deux rues concernées est contrôlée par des bornes automatisées.

De séchere Schoulwee

Die Gemeindeverwaltung verpflichtet sich, zusammen mit allen Beteiligten unsere Kindern auf ihrem Schulweg die größtmögliche Sicherheit zu bieten.

Diesbezüglich wurde mit Hilfe eines spezialisierten Ingenieurbüros ein sogenannter Wegeplan zur Schule beziehungsweise zur Bushaltestelle ausgearbeitet.

Die rezenten Umfragen bei den Schulkindern und Eltern haben eine zusätzliche Sicherheitsanalyse der Schulwege ergeben.

Mit der parallelen Einführung der Tempo30-Zonen in den Wohnvierteln wurden umfangreiche Arbeiten veranlasst, die ebenfalls zur Verbesserung der Sicherheit unserer Fußgänger beitragen.

In Zusammenarbeit mit der Grundschule wurden "Quaki"-Logos entwickelt, um den Kindern auf dem Gehweg beidseitig der Fußgängerüberwege den sichersten Schulweg kindgerecht zu vermitteln.

Wir bitten die Eltern, ihre Kinder regelmäßig darauf hinzuweisen, aus Sicherheitsgründen ausschließlich den mit dem "Quaki"-Logo versehenen Schulweg zu benutzen.

Im gleichen Zusammenhang, und aufgrund der zahlreichen positiven Rückmeldungen, erinnern wir daran, daß an Schultagen die „Rue de la Montée“ und die „Rue de l'École“ zwischen 7:30 und 8:05 für den Verkehr gesperrt sind. Die Sperrung der beiden betroffenen Straßen wird durch eine automatisierte Anlage kontrolliert.

Le collège échevinal

Der Schöfferrat



École fondamentale de Garnich

	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE		MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE	
MATIN - MORGENS	07:25	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	12:00	Garnich école
	07:35	Hivange Kleng Béiwéng Hivange Al Spillschoul		Garnich église
	07:40	Dahlem Spillschoul, Um Pëtz Garnich rue de Holzern Garnich rue des Tanneurs Garnich église	12:05	Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de Holzern Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)
	07:45	Garnich école	12:08	Hivange (Al Spillschoul, K.B.) Hivange Kleng Béiwéng
			12:20	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)
	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - MI - FR LU - ME - VE		MO - MI - FR LU - ME - VE	
APRÈS-MIDI NACHMITTAGS	13:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	15:50	Garnich école
	13:45	Hivange (Kleng, Béiwéng, Al Spillschoul) Hivange Al Spillschoul		Garnich église
	13:50	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz) Garnich rue de Holzern Garnich rue des Tanneurs Garnich église		Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de Holzern Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)
	13:55	Garnich école		Hivange Al Spillschoul Hivange Kleng Béiwéng
			16:10	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)

École maternelle de Dahlem

	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE		MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE	
MATIN - MORGENS	07:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	11:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)
	07:45	Hivange (Kleng, Béiwéng, Al Spillschoul)	12:00	Garnich rue de Holzern
	07:50	Garnich rue de Holzern Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église		Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église
	07:55	Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)	12:05	Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
			12:10	Kahler (Schmëtt, Kiirch, Gare)
	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - MI - FR LU - ME - VE		MO - MI - FR LU - ME - VE	
APRÈS-MIDI NACHMITTAGS	13:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	15:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)
	13:45	Hivange (Kleng Béiwéng, Al Spillschoul)		Garnich rue de Holzern
	13:50	Garnich rue de Holzern Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église		Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église
	13:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)		Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
			16:10	Kahler (Schmëtt, Kiirch, Gare)



1) Cycle I (Éducation précoce)

1. Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2020 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

2. L'Éducation précoce est facultative

L'inscription est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives. L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

2) Obligation scolaire

Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre, doit fréquenter l'École. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre de l'année en question. Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, l'administration communale de leur résidence.

3) Cycle I (Éducation préscolaire)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1^{er} septembre 2020 doit suivre l'éducation préscolaire. L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les

possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents. Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel, au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire. L'enseignant laisse à l'enfant la liberté et le temps nécessaire pour expérimenter et pour comparer et combiner les résultats de ses expériences. Il encourage l'enfant et oriente son attention sur les aspects importants des problèmes posés. Les activités de l'éducation préscolaire sont variées et relèvent des domaines suivants: activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, activités de langage et d'éveil aux sciences.

4) Cycles II-IV (Enseignement primaire)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 6 ans révolus au 1^{er} septembre 2020 doit suivre l'enseignement primaire. L'école primaire a pour but d'apprendre aux enfants de parler et d'écouter, la lecture et l'écriture en langue allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que les mathématiques. Le sport, la musique, l'éveil aux sciences, la géographie et l'histoire sont d'autres branches importantes. Afin de promouvoir le travail autonome des enfants, il est indispensable de leur ordonner des devoirs à domicile et de les laisser travailler aussi bien en groupe qu'individuellement.

5) Natation et éducation physique

Tous les élèves suivront les cours d'éducation physique et les élèves des cycles II à IV le cours de natation. Les élèves qui ne pourront pas suivre ces cours devront présenter une excuse écrite. En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève devra présenter un certificat médical. Pour



les cours d'éducation physique, les enseignants des cours d'éducation physique prient les parents de respecter le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

6) Absences et dispenses

Toute absence doit être motivée par une excuse écrite. Pour toute absence de plus de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical. Une dispense de fréquentation des cours peut être accordée sur demande motivée des parents. Une telle dispense peut être accordée par le titulaire de classe pour une durée ne dépassant pas une journée et par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée. Des dispenses de fréquentation des cours ne seront accordées que pour d'importants événements de famille. Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire:

Art. 16. | Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire ou le régent de la classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les modalités d'information en cas d'absence sont déterminées par les lois régissant les différents ordres d'enseignement. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Remarque : Nous prions les parents de fournir un certificat médical à partir de la 3e journée consécutive d'absence pour maladie.

Art. 17. | Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées:

- 1) par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;
- 2) par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Remarque 1 : L'équipe pédagogique de l'Ecole fondamentale de Garnich n'accorde pas de dispenses la veille ou le lendemain d'un congé scolaire ou d'un jour férié légal.

7) Consultations pour parents

Chaque enseignante se tiendra à la disposition des parents pour consultation. La date d'une première réunion d'information pour les parents d'élèves au début du 1er trimestre vous sera communiquée par l'enseignante de votre enfant. Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.

Remarque 2: L'équipe pédagogique de l'école fondamentale de Garnich demande aux parents de ne pas accompagner leurs enfants dans la cour de récréation. Les enfants sont pris en charge par le personnel enseignant avant le début des cours ainsi que jusqu'au départ du bus scolaire à la sortie de l'école.

Règlement grand-ducal du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles.

Art. 5. | Les élèves sont sous la surveillance du titulaire ou des intervenants respectifs durant les heures de classe; un plan de surveillance, établi par le comité d'école, renseigne sur la présence de surveillants durant les 10 minutes avant le début des cours ainsi qu'après les cours et pendant les récréations.

8) Pas de téléphones portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est strictement interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

9) Livres scolaires

Les manuels scolaires sont mis gracieusement à la disposition des écoliers par l'administration communale.





CONTACT MAISON RELAIS

Frédéric GERARDY - Chargé de direction
GSM: 691 402 392
Tel.: 272 190-1 | Fax: 272 190-44
mr.garnich@arcus.lu | www.arcus.lu



ÉVÉNEMENTS / VERANSTALTUNGEN

Fête de Noël – Weihnachtsfeier 16.12.2020
Fête des enfants – Kinderfest 31.3.2021
Fête d'été – Sommerfest 7.7.2021

Direction



**Frédéric
GERARDY**
Chargé de
direction



Joana PIRES
Remplaçante
du chargé
de direction

Personnel d'encadrement



**Neda
DARGAHI**



**Kevin
ESTEBANEZ**



**Pia
GODELET-
BISSEN**



**Pedro
LOPES**

Personnel de cuisine et d'entretien



**Christelle
DOUMEN**



**Patrick
TRAVAGLINI**



**Martin
FRITSCHER**



**Elvisa
LATIC**



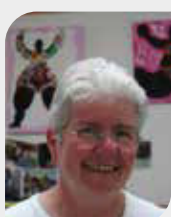
**Steven
MARTIN**



**Mélanie
MARTINS
MIRANDA**



**Carmen
GARCEZ**



**Nicole
KOCH-KRIDEL**



**Sylvie
PAULUS-
FISCH**



**Alain
PIERROT**



**Yvonne
PIRNER-
PIOCK**

**HEURES
D'OUVERTURE
ÖFFNUNGSZEITEN**
**PÉRIODES SCOLAIRES
WÄHREND DER SCHULZEIT**
**CONGÉS
SCOLAIRES
SCHULFERIEN**

LUNDI - MONTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00
MARDI - DIENSTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 19:00		7:00 - 19:00
MERCREDI - MITTWOCH	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00
JEUDI - DONNERSTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 19:00		7:00 - 19:00
VENDREDI - FREITAG	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00

Pour les enfants inscrits au « Précocé », la Maison Relais est ouverte pendant toute la journée.

Für Kinder welche im « Précocé » eingeschrieben sind, bleibt die Maison Relais den ganzen Tag zugänglich.

JOURS DE FERMETURE - SCHLIESSTAGE

Pour l'année scolaire 2020/2021, la Maison Relais sera fermée tous les jours fériés et pendant le congé scolaire de Noël. Voici le détail des jours de fermeture :

Im Laufe des Schuljahres 2020/2021 wird die Maison Relais an allen Feiertagen und während der Weihnachtsferien geschlossen bleiben. Im Folgenden die Liste der Schließstage:

01/11/2020	Toussaint	Allerheiligen
06/12/2020	Fête St Nicolas	Nikolaustag
Du 21/12/2020 au 31/12/2020	Congé collectif	Kollektivurlaub
01/01/2021	Nouvel An	Neujahr
05/04/2021	Lundi de Pâques	Ostermontag
01/05/2021	Fête du travail	Fest der Arbeit
13/05/2021	Ascension	Christi Himmelfahrt
24/05/2021	Lundi de Pentecôte	Pfingstmontag
23/06/2021	Fête nationale	Nationalfeiertag
15/08/2021	Assomption	Maria Himmelfahrt

FACTURATION - VERRECHNUNG

La facturation des présences des enfants à la Maison Relais se fait sur base des inscriptions effectives, mais dans la logique des modules d'inscriptions et moyennant le système chèque-service accueil. Les tarifs sont différents et dépendent du revenu effectif des parents de l'enfant. Une facture est envoyée chaque mois. Pour plus d'informations sur les tarifs du chèque-service accueil: www.accueilenfant.lu/parents

Die Verrechnung der Einschreibung des Kindes in der Maison Relais wird auf Basis der effektiven Anwesenheiten, in der Logik der Einschreibungsmodule und mittels des Systems Chèque-service accueil durchgeführt. Die Tarife sind von Kind zu Kind verschieden, da sie an das Einkommen der Eltern des Kindes angepasst sind. Eine Rechnung wird einmal monatlich an die Eltern verschickt.

Für weitere Informationen zu den Tarifen des chèque-service accueil: www.accueilenfant.lu/parents

VAKANZENAKTION 2020

Les activités de vacances appelées «Vakanzenaktioun 2021» auront lieu entre le 19/07/2021 et le 30/07/2021.

Les parents d'enfants qui ne sont pas inscrits dans la Maison Relais peuvent contacter les responsables avant le 30/06/2021 afin de recevoir le programme ainsi que la fiche d'inscription.

Die Freizeitaktivitäten, welche unter dem Namen «Vakanzenaktioun 2021» bekannt sind, werden zwischen dem 19/07/2021 und dem 30/07/2021 stattfinden.

Eltern deren Kinder nicht in der Maison Relais eingeschrieben sind können sich bis zum 30/06/2021 bei den Verantwortlichen melden um das Programm sowie das Einschreibeformular zu bekommen.

CONCEPTION PÉDAGOGIQUE
PÄDAGOGISCHES KONZEPT

Les Maisons Relais arcus travaillent d'après la conception pédagogique « Welt-Atelier ». Un des principes les plus importants est l'image de l'enfant compétent, agissant en tant qu'acteur de son évolution, qui découvre son monde et qui élabore des questions, sur lesquelles il aime trouver une réponse. Par conséquent, nous devons laisser participer les enfants dans la planification de leur quotidien et leur laisser le choix de l'occupation, du matériel utilisé, du temps employé pour cette occupation et l'entourage social, c'est-à-dire le choix des amis/amies participants.

Le rôle de l'adulte consiste en l'accompagnement et le soutien des enfants dans leur apprentissage explorateur et de l'aménagement de l'espace ainsi que la mise à disposition de matériel spécifique pour permettre à l'enfant une évolution permanente et autodirigée.

Die Maison Relais arcus arbeiten nach dem pädagogischen Konzept Welt-Atelier. Das Bild vom kompetenten Kind ist einer der Kernpunkte des Welt-Atelier-Ansatzes. Laut diesem Ansatz gehen wir davon aus, dass das Kind sich mit seiner Welt auseinandersetzt und dabei Fragen entwickelt, denen es eigenständig nachgehen möchte. Die Erzieherteams der "Maisons Relais" arcus begleiten und unterstützen somit forschendes Lernen der Kinder, lassen sich von deren Interessen leiten und begeben sich mit ihnen auf Entdeckungsreise. Sie schaffen eine vorbereitete Umgebung, in der Kinder ihren Fragen nachgehen und ihr Wissen erweitern können.

Classe 2019-2020

PRÉCOCE
Mme Wanlin
& Mme Falbo



Classe 2019-2020

CYCLE 1

Mme Stieber
& Mme Leblond



Classe 2019-2020
CYCLE 1
Mme Simon



Classe 2019-2020
CYCLE 2.1 A
Mme Schweitzer



Classe 2019-2020

CYCLE 2.1 B

Mme Koeune



Classe 2019-2020

CYCLE 2.2 A

Mme Weis



Classe 2019-2020
CYCLE 2.2 B
Mme Delvigne



Classe 2019-2020
CYCLE 3.1 A
Mr Freylinger



Classe 2019-2020
CYCLE 3.1 B
Mme Bleser



Classe 2019-2020
CYCLE 3.2 A
Mme Bruck
& Mme Tenes-Koppes



Classe 2019-2020
CYCLE 3.2 B
Mme Rind



Classe 2019-2020
CYCLE 4.1
Mme Dondelinger





Classe 2019-2020
CYCLE 4.2 A
Mme Maas

Félicitations!

Et bonne continuation...



Classe 2019-2020
CYCLE 4.2 B
Mme Vermast

ACHÈVEMENT DES CYCLES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE GARNICH

À tous les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2019-2020, lesquels ont été enseignés dans les classes des enseignantes Caroline MAAS et Véronique VERMAST, nous souhaitons plein de succès pour le futur développement scolaire en dehors de notre commune.

ABSCHLUSS DER ZYKLEN DER GARNICHER GRUNDSCHULE

Allen Schülern des Zyklus 4.2 des Jahrgangs 2019-2020, welche in den Klassen von Caroline MAAS et Véronique VERMAST unterrichtet wurden, wünschen wir für die weitere schulische Entwicklung außerhalb unserer Gemeinde viel Erfolg.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE GARNICH

15 rue de l'Ecole | L-8353 Garnich | Tél.: 38 00 19-1 | Fax.: 38 00 19-90 | garnich@pt.lu
www.garnich.lu

ÉCOLE PRÉCOCE

6 rue St Hubert
L-8356 Garnich
Tél.: 26 37 51 35

ÉCOLE PRÉSCOLAIRE

3 rue de l'Ecole
L-8352 Dahlem
Tél.: 26 37 53 22

ÉCOLE FONDAMENTALE

46 rue de l'Ecole
L-8353 Garnich
Tél.: 26 37 64 44